

## Info parents Rentrée scolaire École de l'Amitié



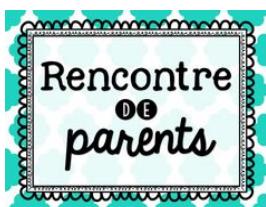
Bonjour chers parents,

Je vous souhaite d'abord une excellente rentrée scolaire 2025-2026. Voici quelques informations afin de commencer l'année du bon pied.

### **RENCONTRE DE PARENTS**

Cette année, les rencontres de parents se dérouleront dans la classe de votre enfant.

Voici les dates pour chaque degré :



Niveaux	Date et heure
Maternelle 4 ans	28 août 18h30
Maternelle 5 ans	28 août 18h30
1 <sup>re</sup> année	27 août 18h30
2 <sup>e</sup> année	10 septembre 18h00
3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année	10 septembre 18h00
5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année	10 septembre 19h15

\* Assurez-vous de connaître le nom de l'enseignante

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS**

Vous recherchez une occasion de participer activement à la vie de l'école? Les membres du conseil d'établissement de l'an dernier vous invitent à vous joindre à eux. Nous avons deux postes à combler.



L'assemblée générale de parents aura lieu le **10 septembre à 18h30** à la cafétéria de l'école. Les membres du conseil d'établissement seront élus pour l'année scolaire 2025-2026.

# SECRÉTAIRE D'ÉCOLE

Le secrétariat est ouvert de 7h45 à 11h20 et de 12h40 à 15h45. Mme Marie-Claude se fera un plaisir de vous répondre. Durant l'heure du midi ou après la fin de la journée, nous vous demandons de laisser un message, elle retournera l'appel dès son retour.



## HORAIRE

Voici l'horaire de l'école :



### Préscolaire :

Avant-midi : 7h55 à 11h10

Diner : 11h10 à 12h30

Après-midi : 12h30 à 14h07

### Primaire :

Avant-midi: 7h55 à 11h20

Récréation am : 10h00 à 10h20

Diner: 11h20 à 12h40

Récréation pm : 13h45 à 14h05

Après-midi : 12h40 à 15h05

## MOZAÏK-PORTAIL

### **SUIVI DU COMPORTEMENT DE VOTRE ENFANT (SOI)**

Cette année, nous utiliserons Mozaïk pour faire le suivi du comportement de votre enfant. N'oubliez pas de télécharger l'application MParent sur votre cellulaire et surtout d'autoriser les notifications. Cette 2e étape est essentielle

pour que vous receviez l'information rapidement, car nous n'utiliserons plus le code de vie, comme dans les années précédentes pour indiquer les comportements.

A graphic showing the MParent app interface with text in French. It includes a QR code for download and two other QR codes for quick access to absence notifications and behavior tracking.

# ABSENCES

Nous avons un système hybride pour motiver l'absence ou le retard de votre/vos enfants. Plusieurs choix s'offrent à vous, vous pourrez utiliser le téléphone en nous laissant un message au (450) 467-5870 poste 5, nous envoyer un courriel au [amitie@cssp.gouv.qc.ca](mailto:amitie@cssp.gouv.qc.ca) ou utilisez l'application ou le site WEB Mozaïk-Portail. La nouvelle méthode qui vous est offerte consiste à vous rendre sur la plate-forme, cliquer sur la pastille « Absences », cliquer sur le lien « aviser l'école d'une absence à venir » et remplir le formulaire. Les trois façons sont bonnes et vous utilisez la façon que vous préférez.



Voici l'interfaces du système Mozaïk portail:

The screenshot shows the Mozaïk portal homepage for 'École primaire 011'. The navigation bar includes links for Agenda, Absences, Devoirs, Résultats, Finances, Dossier, Messages, Ressources, and Inscription. A red oval highlights the 'Absences' button in the top menu. Below it, a modal window titled 'Aviser d'une absence ou d'un retard' is open, prompting the user to enter details for an absence on 'jeudi 28 septembre 2023' from '06:00' to '21:00'. The 'Motif' field is set to 'Choisir un motif'.

# RETARDS



Veuillez prendre note qu'à partir de 7h50 le service de garde termine et c'est la surveillance des enseignants qui commence. Les élèves doivent se rendre directement dans la cour d'école. Il est donc défendu pour les élèves d'utiliser la porte principale pour entrer. Toutefois, si votre enfant arrive après 7h55, il doit se présenter au secrétariat avant de circuler dans l'école : leur retard sera noté.

S.V.P.! Assurez-vous que les retards soient exceptionnels!

# DÉPART HÂTIF

Afin de respecter le temps d'enseignement, nous vous demandons de respecter les heures de classe. Si malgré tout, votre enfant doit quitter la classe plus tôt, veuillez vous assurer que ce soit exceptionnel. Si votre enfant fréquente le service de garde, n'oubliez pas de les aviser en laissant un message sur la boîte vocale.



# Harmonisons nos Pierres Précieuses

À l'école de l'Amitié, nous avons une approche rassembleuse appelée HPP.



Tous les élèves de l'école sont divisés en 3 couleurs (Rouge=Rubis, Vert=Émeraude et Bleu=Topaze). Chaque niveau possède les 3 pierres précieuses. Les élèves pourront s'identifier à leur couleur avec un chandail qui lui sera remis éventuellement.

Les objectifs avec ce projet sont entre autres :

- Développer le sentiment d'appartenance à son école
- Favoriser un échange positif entre les élèves
- Encourager l'entraide entre les grands et les petits
- Avoir un esprit saine compétition
- Encourager le « leadership » positif chez les élèves
- Améliorer les habiletés sociales chez l'élève
- Reconnaissance des bons comportements
- Diminuer l'intimidation, etc.

## ÉDUCATION PHYSIQUE



Les vêtements d'éducation physique sont obligatoires pour les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Ils pourront utiliser le vestiaire, avant le cours d'éducation physique, pour se changer. Alors, pour les élèves du préscolaire, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année, vous devez prévoir du linge confortable et des espadrilles pour les journées où l'éducation physique est à leur horaire.

## SERVICE TRAITEUR

Vous devez réserver le repas de votre enfant avant 9h00 le matin par courriel ou en téléphonant à madame Carmen.



L'utilisation de la carte repas est obligatoire. Si votre enfant garde la carte avec lui, Mme Carment n'est pas responsable de la perte de celle-ci. Carmen offre la possibilité de garder la carte pour éviter les pertes. Elle vous avise quand il reste un ou deux repas seulement.

Pour toute question ou information complémentaire concernant ce service, nous vous invitons à communiquer directement avec Madame Carmen Bujold, la responsable du service de traiteur. Vous pouvez la joindre par courriel à [carmen\\_bujold@hotmail.com](mailto:carmen_bujold@hotmail.com) ou par téléphone au (514) 941-2846.

## PHOTO SCOLAIRE

Le 11 septembre prochain sera la journée des photos scolaires. Cette année, le choix du conseil d'établissement s'est arrêté sur Studio La Pomme verte. On enfile nos plus beaux vêtements et on affiche notre plus beau sourire!



## ASSURANCES DOMMAGES POUR LES ÉLÈVES

Bien que nous nous assurons de tout mettre en œuvre pour prévenir les incidents, certains peuvent survenir tout au long de l'année scolaire : des blessures, notamment des dents cassées, des bris de lunettes, des vêtements ou autres objets personnels volés.



Il est important de savoir que, bien que le CSSP possède une police d'assurance responsabilité applicable à toutes ses écoles, l'assureur du CSSP ne remboursera les parents que s'il est démontré que le personnel de l'école a commis une faute dans la façon d'encadrer ou de surveiller les élèves.

S'il n'y a pas eu de faute, ce sont les parents qui doivent assumer les coûts de l'incident. Nous recommandons donc fortement à tous les parents de nos élèves de se doter d'une assurance-écolier, qui couvrira ce genre de dommage. Ce type d'assurance est disponible auprès de la majorité des assureurs, et ce, à peu de frais.

Pour toutes questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec l'école.

Bonne année scolaire!

Dominique Lalongé  
Directrice école de l'Amitié